



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Jeudi 11 Janvier 2024

AFFAIRES GENERALES TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DES POSTES Délibération n°05/2024

Date de convocation des Délégués Syndicaux	02 Janvier 2024
Date d'affichage	02 Janvier 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	48
Nombre de Délégués en exercice	48
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	40
Nombre de Procurations	06

L'an deux mil vingt-quatre, le onze-janvier à 14h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de ROULLOURS 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASIN Dirk, BENOIST Bernard, BESSIN Irène, BROGNIART Frédéric, CATHERINE Pascal, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, COURTEILLE Jacques, DECLOMESNIL Alain, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLLOT Alain, FERGANT Françoise, GALLIER Pierre-Henri, GOETHALS Corentin, GOSSMANN Patrick, GUETTIER Mickaël, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, LELARGE Michel, LENOBLE Angélique, LETELLIER Nadine, MAINCENT Lyliane, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUALT Jean-Claude, RAVENEL Georges, ROBBES Martine, ROSSI Annie, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs ANDREU SABATER Marc, BAZIN Lucien, BRISON – VALOGNES Coraline, COUPEAUX Alain, DEBROIZE Pascal, ENGUEHARD Samuel, FAUDET Olivier,

Etait absent : Monsieur LEVERT Joël.

Procurations

- de Monsieur ANDREU SABATER à Monsieur DROULLON Joël
- de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur RAVENEL Georges
- de Monsieur BAZIN Lucien à Madame DESMOTTES Nicole
- de Monsieur COUPEAUX Alain à Monsieur HERMON Francis
- de Monsieur DEBROIZE Pascal à Monsieur RUAULT Jean-Claude
- de Monsieur ENGUEHARD Samuel à Monsieur JUS Eric

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur GOETHALS Corentin a été nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8, L 5212-27 et L 5211-4-1

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2023 portant création du Syndicat des Eaux du Bocage Virois,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion du Calvados en date du 09 novembre 2023 portant sur l'organisation du Syndicat des Eaux du Bocage Virois envisagée.

Il est ici précisé :

- Qu'à l'exception du Directeur et du Comptable, les régies industrielles et commerciales des collectivités territoriales doivent, en principe, n'employer que des personnels de droit privé.
- Que les fonctionnaires des collectivités territoriales conservent le bénéfice de leur statut, même si, à tort ou à raison, ils sont affectés à une régie industrielle et commerciale.
- Que l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2023 portant création du Syndicat des Eaux du Bocage Virois stipule que conformément aux articles L. 5212-27 et L 5211-4-1 du CGCT, l'ensemble des personnels des structures ou services fusionnés est réputé relever du syndicat issu de la fusion dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes. Par ailleurs, conformément à l'article L. 1224-1 du Code du Travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la création de ce syndicat subsistent entre le nouvel employeur et le personnel précédemment employé par les structures ayant transféré leurs compétences au Syndicat.
- Que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant.

Considérant qu'il appartient donc au Syndicat des Eaux du Bocage Virois de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement de ses services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Considérant qu'il est indispensable pour le Syndicat des Eaux du Bocage Virois d'avoir un tableau des effectifs pour les emplois permanents et de le mettre ensuite à jour en cas de création, de modification ou de suppression de postes ou en cas de modification de la durée hebdomadaire d'un poste. Etant ici précisé que le tableau des effectifs ne prend pas en compte : les fonctionnaires mis à disposition par d'autres collectivités puisque ces derniers sont comptabilisés dans leur collectivité d'origine, les emplois non permanents suivants : contrats à durées déterminées pour motif de remplacement, contrats d'intérim, contrats aidés, contrats d'apprentissage,

Le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois propose à l'Assemblée de créer les postes présentés dans les tableaux ci-dessous :

POUR LE DIRECTEUR OU LA DIRECTRICE

Postes Permanents Existants et POURVUS au 31/12/2023 dans les collectivités fusionnées ou ayant transférées leurs compétences au Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS				Propositions de Création de Poste Permanent faite par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois		
FILIERE TECHNIQUE						
Collectivité d'origine	Grade/ Catégorie	Nombre de Poste	Temps complet	Grade/ Catégorie	Nombre de Poste	Temps comple t
Régie Eau et Assainissement Vire Normandie	Ingénieur Principal Catégorie A	1	oui	Ingénieur Principal Catégorie A	1	oui

POUR LES FONCTIONNAIRES

Postes Permanents Existants et POURVUS par des Fonctionnaires TITULAIRES au 31/12/2023 dans les collectivités fusionnées ou ayant transférées leurs compétences au Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS					Propositions de Créations de Postes Permanents faite par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois		
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Collectivité fusionnées	Grade/ Catégorie	Nombre de Poste	Temps complet	Missions pour informations	Grade/ Catégorie du poste à créer	Nombre de Poste à créer	Poste à Temps complet
Syndicat des Bruyères	Attaché Territorial Catégorie A	1	oui	Responsable Secrétariat Général	Attaché Territorial Catégorie A	1	oui
	Rédacteur Catégorie B	1	oui	Assistante de Direction en charge de la gestion des abonnés/ facturation	Rédacteur Catégorie B	1	oui
SIVOM DE ST SEVER	Adjoint Catégorie C	1	oui	En disponibilité pour convenance personnelle	Adjoint territorial Catégorie C	1	oui
FILIERE TECHNIQUE							
Syndicat des Bruyères	Technicien Principal 2 ^{ème} Classe Catégorie B	2	Oui	Technicien eau et assainissement	Technicien Principal 2 ^{ème} Classe Catégorie B	2	oui
	Agent de Maîtrise Catégorie C	1	oui	Agent service Eau et assainissement	Agent de Maîtrise Catégorie C	1	oui
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe Catégorie C	2	oui	Agents services Eau et Assainissement	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe Catégorie C	2	oui

POUR LES PERSONNES DE DROIT PRIVE EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

FILIÈRE ADMINISTRATIVE								
Postes existants et POURVUS au 31/12/2023 dans les collectivités fusionnées ou ayant transférées leurs compétences au Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS					Propositions de Création de Poste en CDI faite par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois			
FILIÈRE ADMINISTRATIVE								
Collectivité d'origine	Intitulé du Poste	Nombre de Poste	Temps complet	Groupe Convention collective IDCC 2147	Intitulé du Poste	Nombre de Poste à créer	Temps complet	Groupe Convention collective IDCC 2147
SIVOM DE ST SEVER	Directrice Administrative	1	oui	VI	Responsable Ressources Humaines et Secrétariat Général	1	oui	VI
	Responsable Facturation et Communications	1	oui	V	Adjointe à la responsable du service Abonnés, chargée de la Communication et du Site Internet	1	oui	V
	Agent Administratif Chargé d'Accueil	1	oui	II	Agent Administratif Chargé d'Accueil	1	oui	II
Syndicat des Bruyères	Secrétaire Administrative	1	oui	III	Secrétaire Administrative 31/12/2023	1	oui	III
	Chargée de gestion Clientèle	1	oui	II	Chargée de Gestion Clientèle	1	oui	II
Régie EAU et Assainissement de VIRE NORMANDIE	Responsable finances et facturation	1	oui	VI	Responsable comptabilité et finances	1	oui	VI
	Agent d'accueil	1	oui	II	Agent d'accueil	1	oui	II
	Agent Facturation, recouvrement et enquêtes	1	oui	III	Agent Facturation, recouvrement et enquêtes	1	oui	III
	Gestionnaire finance comptabilité	1	oui	III	Gestionnaire finance comptabilité	1	oui	III
	Comptable	1	oui	III	Comptable	1	oui	III
FILIÈRE TECHNIQUE								
Postes existants et POURVUS au 31/12/2023 dans les collectivités fusionnées ou ayant transférées leurs compétences au Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS					Propositions de Création de Poste en CDI faite par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois			
Collectivité d'origine	Intitulé du Poste	Nombre de Poste	Temps complet	Groupe Conventi on collective IDCC 2147	Intitulé du Poste	Nombre de Poste à créer	Temps complet	Groupe Convention collective IDCC 2147
SYNDICAT DES BRUYERES	Directeur Technique	1	oui	VI	Directeur Adjoint	1	oui	VI
SIVOM DE ST SEVER	Responsable Technique Eau et Assainissement	1	oui	V	Responsable Technique Eau et Assainissement	1	oui	V
	Technicien Eau et Assainissement	1	oui	IV	Technicien Eau et Assainissement	1	oui	IV

	Technicien Eau et Assainissement	2	oui	III	Technicien Eau et Assainissement	2	oui	III
REGIES EAU ET ASSAINISSEMENT VIRE NORMANDIE	Responsable maintenance et production	1	oui	VI	Responsable maintenance et production	1	oui	VI
	Adjoint responsable maintenance et production	1	oui	V	Adjoint responsable maintenance et production	1	oui	V
	Technicien de maintenance électromécanique	3	oui	IV	Technicien de maintenance électromécanique	3	oui	IV
	Technicien d'exploitation usine	3	oui	IV	Technicien d'exploitation usine	3	oui	IV
	Technicien d'exploitation usine RSST	1	oui	IV	Technicien d'exploitation usine RSST	1	oui	IV
	Responsable Equipes Exploitation Réseaux Eau Potable	1	oui	IV	Responsable Equipes Exploitation Réseaux Eau Potable	1	oui	IV
	Agent d'exploitation réseaux	6	oui	II	Agent d'exploitation réseaux	6	oui	II
	Conducteur d'engins de chantier	1		II	Conducteur d'engins de chantier	1		II
	Responsable Réseaux Eaux Usées et Travaux	1		V	Responsable Réseaux Eaux Usées et Travaux	1		V
	Technicienne bureau d'études	1		IV	Technicienne bureau d'études	1		IV

POUR LES PERSONNELS DE DROIT PRIVE EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE

FILIERE TECHNIQUE								
Postes existants et POURVUS au 31/12/2023 dans les collectivités fusionnées ou ayant transférées leurs compétences au Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS					Propositions de Création de Poste en CDD faite par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois			
Collectivité d'origine	Intitulé du Poste	Nombre de Poste /Durée du cdd	Temps complet	Groupe Convention collective IDCC 2147	Intitulé du Poste	Nombre de Poste à créer et Durée	Temps complet	Groupe Convention collective IDCC 2147
REGIES EAU ET ASSAINISSEMENT VIRE NORMANDIE	Dessinateur	1 Du 01/02/2023 au 31/07/2024	oui	III	Dessinateur	1 Du 01/01/2024 Au 31/07/2024	1	III

POUR LES PERSONNELS DE DROIT PUBLIC EN DETACHEMENT

Création d'un poste de Technicien SPANC en CDI de Droit Privé à temps complet Groupe IV de la Convention collective IDCC 2147.

POUR INFORMATIONS

Il existe également :

- trois contrats d'apprentissage et
- cinq agents fonctionnaires mis à dispositions par la Ville de VIRE NORMANDIE

L'ensemble de ces personnels seront également repris par le Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS. Des avenants seront également à prendre en vue de matérialiser le changement d'employeur.

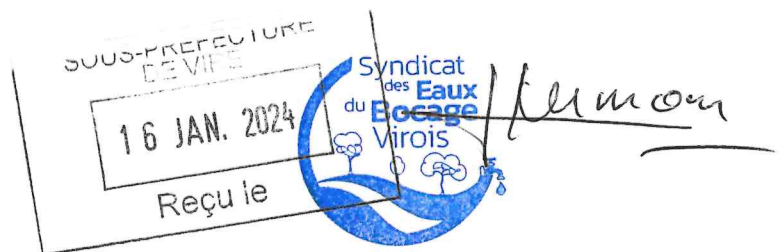
Le Comité Syndical après délibération à l'unanimité des présents :

- Accepte les propositions de créations de postes proposées ci-dessus par Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois
- Etablit par conséquence le tableau des effectifs pour les emplois permanents tel que présenté en annexe
- S'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des personnels fonctionnaires et des personnels de droit privé
- Acte le fait que, sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité Social Economique compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année ;
- Autorise Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS à signer tout acte y afférent et le charger de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

*Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,*



Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication
Le

TABLEAU DES EFFECTIFS POUR LES EMPLOIS PERMANENTS du SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS
ANNEXE A LA DELIBERATION N°05/2024

POUR LES POSTES RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE

FILIERE ADMINISTRATIVE								
Date et n° de délibération portant création de poste ou modification de temps de travail	Catégorie	Grade	Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)	Equivalent Temps Plein	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	POSTE VACANT Depuis le	POSTE OCCUPE	
							STATUT	Position
N°05/2024 Du 11/01/2024	A	Attaché Territorial	35 H00	1	Commande publique et moyens généraux		TITULAIRE	En activité
N°05/2024 Du 11/01/2024	B	Rédacteur	35 H00	1	Responsable Service Abonnés		TITULAIRE	En activité
N°05/2024 Du 11/01/2024	C	Adjoint territorial	35 H	1	Adjoint Administratif chargée du recouvrement	En dispo	TITULAIRE	En disponibilité pour convenance personnelle
FILIERE TECHNIQUE								
N°05/2024 Du 11/01/2024	A	Ingénieur Principal	35 H 00	1	Direction de l'ensemble des Services		CDD 3 Ans article L332-8 2° du Code de la fonction publique	En activité
N°05/2024 Du 11/01/2024	B	Technicien Principal 2 ^{ème} Classe	35h00	1	Technicien Réseau Eau		TITULAIRE	En activité
N°05/2024 Du 11/01/2024	B	Technicien Principal 2 ^{ème} Classe	35 h00	1	Technicien Réseau Eau		TITULAIRE	En activité – temps de travail de 80% à la demande de l'agent
N°05/2024 Du 11/01/2024	C	Agent de Maîtrise	35 H00	1	Agent Réseau EAU		TITULAIRE	En activité
N°05/2024 Du 11/01/2024	C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35H00	1	Agent Réseau EAU et ASSAINISSEMENT		TITULAIRE	En activité
N°05/2024 Du 11/01/2024	C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	35H00	1	Agent Réseau EAU et ASSAINISSEMENT		TITULAIRE	En activité

POUR LES CONTRATS A DUREE INDETERMINEE RELEVANT DU SECTEUR PRIVE

FILIERE ADMINISTRATIVE					
DATE CREATION POSTE	Intitulé du Poste	Groupe Convention collective IDCC 2147	Equivalent temps plein ETP	TEMPS COMPLET ou TEMPS PARTIELS	Emploi pourvu
11/01/2024	Responsable Ressources Humaines et Secrétariat Général	VI	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Responsable Comptabilité et finances	VI	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Adjointe à la responsable du service Abonnés, chargée de la Communication et du Site Internet	V	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Secrétaire Administrative	III	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Comptable	III	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Gestionnaire finance comptabilité	III	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent Facturation, recouvrement et enquêtes	III	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent Administratif Chargé d'accueil	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Chargée de Gestion Clientèle	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'accueil	II	1	Temps complet	OUI
FILIERE TECHNIQUE					
11/01/2024	Directeur Adjoint	VI	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Responsable maintenance et production	VI	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Responsable Technique Eau et Assainissement	V	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Adjoint responsable maintenance et production	V	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Responsable Réseau Eaux Usées et Travaux	V	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien Eau et Assainissement	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien de maintenance électromécanique	IV	1	Temps complet	OUI

11/01/2024	Technicien de maintenance électromécanique	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien de maintenance électromécanique	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien d'exploitation usine	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien d'exploitation usine	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien d'exploitation usine	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien d'exploitation usine RSST	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Responsable Equipes Exploitation Réseaux Eau Potable	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicienne bureau d'études	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien SPANC	IV	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien Eau et Assainissement	III	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Technicien Eau et Assainissement	III	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Agent d'exploitation réseaux	II	1	Temps complet	OUI
11/01/2024	Conducteur d'engins de chantier	II	1	Temps complet	OUI

POUR LES CONTRATS A DUREE DETERMINEE RELEVANT DU SECTEUR PRIVE

FILIERE ADMINISTRATIVE					
DATE CREATION POSTE	Intitulé du Poste	Groupe Convention collective IDCC 2147	Equivalent temps plein ETP	TEMPS COMPLET ou TEMPS PARTIELS	Emploi pourvu
11/01/2024	Dessinateur	III	1	Temps complet	OUI